



CDEN Lozère
Mardi 8 février 2022

Madame la Préfète,
Madame la Présidente,
Monsieur le Directeur académique,
Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Le CDEN d'aujourd'hui a pour objectifs de traiter de la carte scolaire du premier degré, et de la répartition des moyens en collège.

Mais ce CDEN, comme les CTSD qui l'ont précédé, se réunit sans connaissance de la part de ses membres du projet de carte scolaire dans les écoles lozériennes. Ceci est contraire à l'article 4 de notre Règlement intérieur, adopté le 19 mars 2021, qui précise que les documents préparatoires doivent être envoyés au minimum 10 jours avant la réunion. L'UNSA-Education, une nouvelle fois, dénonce cette façon de faire. Nous ne partageons pas la vision du dialogue social où il suffirait de réunir élus, représentants territoriaux, parents, organisations syndicales pour que le contrat soit rempli.

Pour le 1^{er} degré, l'augmentation du nombre de titulaires remplaçants l'an dernier a permis une amélioration du remplacement, même si le mois de janvier a été impacté par le contexte actuel du covid. C'était une demande que l'UNSA-Education faisait depuis plusieurs années, notre analyse était la bonne. Mais l'UNSA-Education demande de suspendre les ouvertures de postes de TR afin de laisser un vrai temps d'observation des mesures adoptées, en dehors de toute exception sanitaire. Pour l'UNSA-Education, contrairement à ce que vous nous avez dit lors du CTSD du 26 janvier, les TR ne sont pas « une variable d'ajustement ».

L'UNSA-Education a aussi demandé qu'aucune fermeture de classe cette année n'impacte les décharges de direction, les directeurs étant submergés par le surplus de travail lié à la gestion du covid. Saluer l'engagement des équipes et des directeurs depuis 2 ans est une chose, concrétiser le soutien aux personnels en est une autre. Or, pour l'une des fermetures de classes envisagées, au Bleynard, la directrice perdrait son jour hebdomadaire de décharge, et passerait de 36 jours annuels de décharge de direction à 12 jours.

De manière générale, le contexte sanitaire, depuis 2 ans, a fragilisé les élèves. Ils ont besoin d'une attention pédagogique qui ne peut être qu'optimisée si on maintient les classes.

Pour ce qui est des collèges, l'UNSA-Education avait rappelé lors du CDEN du 19 mars 2021 notre demande d'un bilan du nombre d'élèves qui passaient temporairement par le collège de Vialas, notamment ceux en mini-stages. Nous n'avons toujours pas de réponse.

A l'UNSA-Education, nous sommes très inquiets de voir, que cette année encore l'UPP de Ste-Enimie aura une classe à 2 niveaux et peut-être même deux. Aucun bilan provisoire n'a été fait de ce dispositif, une seule journée de formation a été proposée, 3 mois après la rentrée. Où est l'aide promise ?

Je vous remercie pour votre attention.